

le FRAQ assant

Édition n°65 / Avril 2026

Le cahier de la :



Fédération
de la **relève agricole**
du Québec



De nouvelles priorités adoptées par la relève

pages C04 et C05

Les membres de la Fédération de la relève agricole du Québec se sont rejoints à Orford, du 12 au 14 mars 2026, pour participer au 44^e Congrès de la relève. Tour d'horizon des priorités qui ont été adoptées lors de l'événement.

Nomination du conseil d'administration 2026

page C04

Banquet de la relève et remise de prix

page C07

Frédéric Lavoie Photographe

le **FRAQ**assant

Congrès de la relève



Le 44^e Congrès de la relève

Gabriel Lepage / coordonnateur aux communications et au marketing, interrégion Est, FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a tenu la 44^e édition de son Congrès de la relève à Orford, en Estrie, du 12 au 14 mars 2026. Cet événement rassembleur permet chaque année aux jeunes agricultrices et agriculteurs du Québec d'échanger sur les enjeux de l'agriculture de demain et de tisser des liens avec d'autres membres de la relève.

Au programme : le DéfiFRAQ x Sollio Agriculture, notre compétition amicale interrégionale, le banquet de la relève, présenté par Financement agricole Canada, des discussions animées et plusieurs moments de réseautage, notamment avec notre « open mic » sur les enjeux de la relève le samedi matin. Le Congrès a également été marqué par la tenue de l'assemblée générale annuelle, un moment important où les membres ont pu prendre part aux décisions qui orienteront les actions de la FRAQ pour la prochaine année. Au total, 12 résolutions ont été débattues.

Ce sont 200 personnes qui ont participé à ces trois journées d'échanges et de rencontres en Estrie, faisant de notre Congrès un beau moment de mobilisation de la relève agricole du Québec. ■



Ce sont 200 personnes qui ont participé au 44^e Congrès de la FRAQ.

Frédéric Lavoye Photographie

Au programme :
le DéfiFRAQ x Sollio Agriculture,
notre compétition amicale interrégionale,
le banquet de la relève, des discussions animées
et plusieurs moments de réseautage.



Un gros merci à nos partenaires!

La Fédération de la relève agricole tient à remercier une fois de plus ses précieux partenaires principaux, soit La Financière agricole du Québec (FADQ), présentatrice des bourses FRAQ x FADQ, Sollio Agriculture, présentateur du DéfiFRAQ x Sollio Agriculture, Financement agricole Canada, présentateur du Banquet de la relève, Desjardins, Promutuel Assurance et la Fondation de la famille agricole, présentatrice de l'assemblée générale annuelle, pour leur soutien.



La Financière
agricole
Québec




Frédéric Lavoye Photographie



Congrès de la relève

le **FRAQ**assant

Des invités de marque au Congrès

Gabriel Lepage / coordonnateur aux communications et au marketing, interrégion Est, FRAQ

Cette année, quelques dignitaires et partenaires étaient présents au 44^e Congrès de la relève. Au-delà des allocutions qu'ils ont livrées à la relève agricole, l'assemblée a eu un moment pour poser ses questions.

Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), s'est adressé à l'assemblée générale vendredi en fin d'après-midi. M. Martel a fait l'annonce d'un financement à L'ARTERRE, une demande persistante de la FRAQ dans les derniers mois. La relève leur a posé des questions sur des sujets variés, allant du registre des transactions des terres aux distinctions entre le temps partiel et le temps plein dans le programme d'appui financier à la relève.



Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour à l'Assemblée nationale et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Alex Boissonneault



André Fortin



Alejandra Zaga Mendez



Martin Caron

Par la suite, tout au long du vendredi, nous avons accueilli divers représentants et élus politiques. Les jeunes agriculteurs et agricultrices présents ont pu échanger avec :

- **Alex Boissonneault**, député d'Arthabaska-L'Érable et porte-parole du Parti Québécois en matière d'agriculture et d'alimentation, sur les budgets du MAPAQ et la rétention de la main-d'œuvre en agriculture;

- **André Fortin**, député de Pontiac et porte-parole du Parti libéral du Québec en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, sur le registre de transactions des terres et l'exonération du Fonds d'investissement pour la relève agricole et des fiducies d'utilité sociale du droit de bienvenue, l'une de nos résolutions;

- **Alejandra Zaga Mendez**, députée de Verdun et porte-parole de Québec solidaire en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, sur le projet du train à grande vitesse (TGV) et le registre de transactions des terres;

- **Louis Villeneuve**, député de Brome-Missisquoi, et Marianne Dandurand, députée de Compton—Stanstead, pour le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Heath MacDonald, sur le projet de TGV et les distinctions entre le temps partiel et le temps plein dans le programme d'appui financier à la relève.

Finalement, **Martin Caron**, président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), s'est adressé à l'assemblée à propos des dossiers prioritaires actuels de l'UPA et de la relève agricole.

La relève agricole peut compter sur des organisations et des partenaires présents et engagés dans le milieu. Merci à ceux qui étaient au rendez-vous lors de notre Congrès! ■



1 888 428-9921
tolevigneault.com

Des produits durables et
un service qui fait la différence.



Revêtements métalliques de
première qualité en acier canadien

Le conseil d'administration

Gabriel Lepage / coordonnateur aux communications et au marketing, interrégion Est, FRAQ

Aucun changement à l'exécutif de la FRAQ

L'assemblée générale annuelle de la FRAQ a permis de ratifier le nouveau conseil d'administration (CA) de la Fédération. David Beauvais, dont le premier mandat se terminait, a été réélu puisqu'aucune autre candidature n'a été proposée. Le reste du conseil exécutif demeure lui aussi intact, avec les nominations de Carianne Lemire à la première vice-présidence, de Leïla Arbour à la deuxième vice-présidence et d'Anouk Caron pour compléter le conseil, postes qu'elles occupaient toutes l'an dernier.

De nouveaux délégués à la FRAQ

Le conseil d'administration de la FRAQ ouvre ses portes à de nombreux nouveaux membres cette année. Huit recrues font leur début au niveau provincial. C'est avec excitation que la FRAQ entamera les 12 prochains mois de travail avec ce nouveau conseil d'administration.

Un conseil d'administration bien représentatif

En plus de représenter l'ensemble de nos 13 syndicats régionaux, nous saluons la diversité des productions présentes au sein de notre conseil d'administration. On y retrouve des individus dans l'ovine, le maraîcher, le bison, le laitier, les grandes cultures et l'agrotourisme.

La FRAQ est fière de présenter un conseil d'administration paritaire, soit six femmes et huit hommes. La représentation des femmes, particulièrement dans le milieu agricole, est un enjeu central afin d'assurer une diversité des voix dans nos lieux décisionnels, dont la relève agricole est fière de prendre une part active. ■

Votre conseil d'administration 2025-2026. Huit administrateurs et administratrices ont quitté le CA de la FRAQ cette année. Merci à eux pour leur implication.



Frédéric Lavoie Photographie

Votre conseil d'administration

Présidence : David Beauvais

1^{re} vice-présidence : Carianne Lemire

2^e vice-présidence :
Leïla Arbour (Gaspésie-Les Îles)

Membre de l'exécutif :
Anouk Caron (Estrie)

Administrateurs et administratrices

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Joanie Potvin**

Abitibi-Témiscamingue
Emrik Bérubé*

Centre-du-Québec
Alexandre Houle*

Lanaudière
Marie-Justine Thouin-Léveillé

Bas-Saint-Laurent
Jean-Philippe Mainville*

Montérégie-Ouest
Guillaume Brault*

Montérégie-Est
Miguel Lord*

Chaudière-Appalaches
Antoine Beaudet*

Mauricie
Mathias Grogg

Capitale-Nationale–Côte-Nord
Axelle Hébert*

Laurentides-Outaouais
Matis Marineau*

* En sont à leur première année comme délégué de leur région.

** Deuxième passage au CA de la FRAQ

De nouvelles priorités adoptées

Clovis Raymond-La Ruelle / coordonnateur à la recherche et aux politiques agricoles, interrégion Sud, FRAQ

L'assemblée générale annuelle de la FRAQ est, bien évidemment, le moment idéal pour rencontrer les membres des autres régions et réseauter tout en discutant des bons et des moins bons coups de chacun et chacune. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un moment pour discuter des enjeux qui doivent être adressés par la relève et sur lesquels les différentes instances de la FRAQ devront concentrer leurs efforts dans les prochaines années.

L'étude des résolutions est toujours un moment très attendu lors du Congrès annuel. Plusieurs des revendications qui y sont votées seront ajoutées dans la *Plateforme de revendications 2026*, docu-

ment qui est en constante évolution pour assurer une représentativité juste des enjeux de la relève.

Cette année, c'est encore neuf résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité ou à majorité par l'assemblée.

Exemption du FIRA et des FUSA du droit de mutation immobilière

Actuellement, lorsque le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) ou encore lorsque des fiducies d'utilité sociale agricole (FUSA) achètent des terres agricoles, une taxe de bienvenue leur est imposée. Dans certains cas, la facture est, en

partie, transférée dans les frais administratifs qui devront être assumés par la relève. Alors que les producteurs et productrices n'ont pas à payer ce montant, il paraît illogique que des terres qui seront consacrées à l'agriculture ne puissent pas bénéficier de la même exemption parce que les structures juridiques qui en font l'acquisition n'ont pas officiellement le statut de producteur ou productrice.

Opposition au passage d'un projet de TGV sur des terres agricoles

La FRAQ s'unit aux différents représentants du monde agricole sur le dossier du train à grande



vitesse (TGV) en s'opposant au passage du TGV en zone agricole. Il ne faut pas que les terres soient identifiées comme une zone facile de développement puisqu'elles semblent idéales pour cette utilisation. Dans le cas où le projet irait tout de même de l'avant, l'assemblée générale de la FRAQ demande des compensations qui en traduisent les conséquences et un meilleur tracé pour éviter la catastrophe sur plusieurs entreprises agricoles. L'opposition au projet C-15 a aussi été adoptée.

Réduction des coûts pour le permis de conduire de classe 1

Suivant les changements concernant les qualifications pour le permis de conduire de classe 1, une augmentation notable du coût de la formation a été soulignée. Les membres présents lors de l'assemblée ont donc adopté une demande de réduction du coût de la formation de ce permis de conduire pour les producteurs et les membres de leur famille.

Élargissement et prévisibilité des programmes PAD 500

Afin de faciliter l'accès aux programmes de contingents de proximité en aviculture, certaines modifications ont été demandées pour que les projets puissent être acceptés en amont de leur réalisation et que les dossiers soient traités plus rapidement, sans affecter les critères de biosécurité.

Demande de donner suite au programme AgroPerformance

Devant la rapidité avec laquelle les fonds de l'initiative ministérielle AgroPerformance se sont vidés, l'assemblée a jugé qu'il serait pertinent de faire les démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour avoir accès à l'entièreté des données concernant les demandes d'application afin d'avoir un meilleur regard sur les besoins quant au financement et, ainsi, d'offrir des pistes de réflexion pour les prochains programmes.

Modification des programmes destinés à la relève

Dans le but d'assurer une période d'établissement représentative de la réalité qui est observée sur le terrain

après les changements des dernières années, il est demandé de revoir ce qui était jadis identifié comme la période d'établissement 0-5 ans. Aujourd'hui, les programmes devraient plutôt prendre en compte une période d'établissement de 10 ans pour leurs critères d'admissibilité, surtout lorsqu'ils s'étalent dans le temps, comme le programme SécuriTaux.

Meilleur accompagnement lors de changements réglementaires

Beaucoup de changements se font dans la réglementation qui entoure les activités agricoles. Parfois, ces modifications se font sans même que les producteurs et productrices soient au courant. Il est donc essentiel que lorsque de tels changements sont faits, des formations et un accompagnement soient offerts aux entreprises. De plus, il a été noté que certains programmes en agriculture avaient retiré des cours de formation sur les réglementations agroenvironnementales du cursus obligatoire. Il est demandé ici de revenir sur cette décision.

Encadrement de la concentration des cliniques vétérinaires

Dans certaines régions, on observe la concentration des cliniques vétérinaires dans les mains de certains grands groupes. La FRAQ demande donc à ce qu'on réfléchisse aux conséquences de cette concentration sur les services qui sont rendus aux entreprises agricoles.

Programme Appui Capital Relève

Finalement, la FRAQ demande à ce qu'un changement mineur soit fait au programme Appui Capital Relève. En effet, le congé de capital débute actuellement à la délivrance du certificat de prêt alors que le premier déboursement peut parfois arriver beaucoup plus tard. Il serait beaucoup plus logique de démarrer ce congé lors du premier déboursement pour bénéficier de la période complète. ■



Neuf résolutions ont été adoptées à l'unanimité ou à majorité par l'assemblée.

Frédéric Lavoie Photographie

LES PERSPECTIVES agroalimentaires

30 avril 2026 | Centre des congrès de Trois-Rivières

visitez le www.craaq.qc.ca



le **FRAQ**assant

Congrès de la relève



Le DéfiFRAQ x Sollio Agriculture

Gabriel Lepage / coordonnateur aux communications et au marketing, interrégion Est, FRAQ

Le 44^e Congrès de la relève s'est lancé avec aplomb avec le DéfiFRAQ x Sollio Agriculture et la visite de la Fromagerie La Station. L'entreprise de Compton, en Estrie, a reçu les représentants de nos 13 régions, ainsi que les relèves venues les soutenir.

Le syndicat de la région hôte, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, a passé les derniers mois à créer un après-midi électrisant pour nos participants. Les 12 défis, comme le lancer de la botte de

foin, l'identification de sortes de pommes et le classement de délicieux fromages, ont testé nos participants autant physiquement qu'intellectuellement.

Merci à Sollio Agriculture, fier partenaire du DéfiFRAQ depuis plusieurs années, et à Vivaco, groupe coopératif, partenaire régional de cette année pour le Défi. Cinq prix ont ensuite été décernés à des équipes se démarquant, soit aux équipes ou à l'individu ayant le plus gros pointage ou à ceux se démarquant par leur esprit d'équipe.

1^{re} place : Centre-du-Québec (GRACQ)

2^e place : Mauricie (RAM)

3^e place : Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRJA)

Meilleur esprit d'équipe : Abitibi-Témiscamingue (SRAAT)

Prix du public : Jérémy Lavoie (Chaudière-Appalaches – LARACA)

Félicitations à tous les participants à cette grande partie de plaisir! 🍷



L'équipe du Centre-du-Québec, gagnante du DéfiFRAQ x Sollio Agriculture.

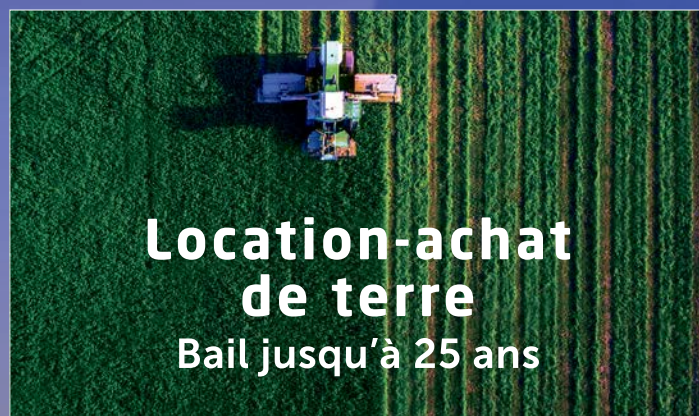


En 2^e position, l'équipe de la Mauricie.

FIRA2

Fonds d'investissement
pour la relève agricole

Des solutions d'accès à la propriété pour la relève agricole



**Location-achat
de terre**
Bail jusqu'à 25 ans



**Prêt de mise
de fonds**
Modalités de remboursement
jusqu'à 20 ans

**Vous avez 39 ans ou moins et êtes entrepreneur agricole
ou en voie de le devenir.**

Contactez-nous au 1 855 270-3472
pour une évaluation
de votre projet sans obligation!

lefira.ca

Québec

Fiers partenaires du FIRA

FONDS
de solidarité FTQ

Desjardins



Congrès de la relève

1^e FRAQassant

Banquet de la relève et remise de prix

Gabriel Lepage / coordonnateur aux communications et au marketing, interrégion Est, FRAQ

Le banquet de la relève

Chaque année, le Banquet de la relève, présenté par Financement agricole Canada, figure parmi les moments incontournables de notre Congrès. Après une journée bien remplie en assemblée générale, place à une soirée festive et remplie d'émotions pour se retrouver et célébrer ensemble.

À l'image du reste du Congrès, la programmation du banquet était tout aussi bien remplie et captivante pour les participants. La soirée a notamment été marquée par un hommage aux administrateurs et administratrices sortants, par la remise des bourses d'études en collaboration avec La Financière agricole du Québec (FADQ) et la remise de prix, le tout autour d'un copieux repas suivi d'une fin de soirée festive.

Bourses d'études

Virginie Simard, vice-présidente à la clientèle de La Financière agricole du Québec, a eu l'honneur de présenter les gagnants des trois bourses d'études FRAQ x FADQ. Les bourses d'études de La Financière agricole du Québec récompensent des membres actifs de la FRAQ qui mènent des études dans le domaine agricole et qui se démarquent par leur implication.

Cette année, la bourse de niveau professionnel de 500 \$ a été octroyée à Audrey-Ann Côté, du Centre-du-Québec. Son parcours témoigne d'une grande persévérance. Elle quitte l'école en quatrième secondaire, mais des stages chez un vétérinaire éveillent son intérêt pour le milieu animal. Après un détour par la comptabilité, elle retourne aux études, travaille à la ferme familiale et confirme sa passion pour l'agriculture en s'inscrivant au diplôme d'études professionnelles en production animale à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à La Pocatière.

La bourse de niveau collégial de 750 \$ a été remise à Ariane France, de l'Estrie. Passionnée d'agriculture depuis l'enfance, elle détient un baccalauréat en agronomie et une maîtrise en Dairy Science réalisée à la

University of Guelph sous la direction du professeur Trevor DeVries, portant sur la santé du pis et la gestion des robots de traite.

Aujourd'hui agronome-conseillère en santé animale, elle s'implique aussi dans la ferme laitière familiale de son conjoint, Magolait, et poursuit une attestation d'études collégiales pour réaliser son projet de fromagerie à la ferme. Très engagée dans le milieu, elle participe activement aux activités de la relève agricole et de l'Union des producteurs agricoles.

Finalement, la bourse de niveau universitaire de 1 000 \$ a été remise à Jolyanne Plourde, du Bas-Saint-Laurent. Son intérêt pour l'agriculture naît dès l'enfance à la ferme laitière de son grand-père dans La Mitis. Après une expérience marquante à la Ferme Jendro, elle entreprend un diplôme en Technologie des productions animales à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à La Pocatière.

Depuis 2025, elle poursuit des études en agronomie à l'Université Laval et souhaite fonder une entreprise agricole diversifiée. Très engagée, elle s'implique aussi dans les expositions de jeunes ruraux et dans l'Exposition agricole de Rimouski.

Félicitations à nos trois gagnantes!

Prix de la présidence

Ce prix est décerné à la région ayant connu la plus grande augmentation, en pourcentage, de son nombre de membres. L'Association de la relève agricole de la Gaspésie-Les Îles (ARAGÎM) est repartie avec la première place grâce à une hausse de son *membership* de 60 %. Un résultat impressionnant qui récompense la motivation et les efforts de leurs administrateurs et administratrices.

Prix Distinction Stéphane-Deslauriers

Le prix Distinction Stéphane-Deslauriers est remis à un membre actif de la FRAQ qui s'est distingué par son implication au sein du mouvement de la relève agricole du Québec. Cette année, le prix a été

remis à Francis Blouin, ex-président de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord. Francis Blouin s'est impliqué dans la relève agricole dès ses 16 ans et cumule 20 années d'implication au sein de l'organisation. Passionné et créatif sont deux mots qui ont été utilisés pour le décrire.

Prix de la relève

Ce prix est remis à un organisme, à une personne ou à un intervenant qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. Le gagnant de cette année est Dominic Labrie, agent de développement industriel à la FADQ et enseignant en Gestion et technologies d'entreprise agricole au cégep de Sherbrooke. Dominic est connu pour son dévouement

et sa grande disponibilité envers les jeunes de la relève. Lors de la remise, il était particulièrement ému et touché de recevoir le prix. ■



Photos : Frédéric Lavoye Photographie

De gauche à droite : Ariane France, lauréate de la bourse de 750 \$, Audrey-Ann Côté, lauréate de la bourse de 500 \$ et Jolyanne Plourde, lauréate de la bourse de 1 000 \$.

NUTRITION DE PRÉCISION

Nutrition optimisée, profitabilité améliorée

Lorsque la science de la nutrition s'associe à une alimentation spécifique pour un avenir durable



trownutrition.ca

trouw nutrition
une entreprise de Nutreco

ESTRIE RICHELIEU

ASSURANCE AGRICOLE

*La relève
agricole au
Québec*

*Travaillons ensemble à valoriser la
profession d'agriculteur et à soutenir
nos jeunes entrepreneurs.*

*Demandez à votre
courtier de nous contacter*

www.estrierichelieu.com